

MULHOUSE ALSACE
AGGLOMERATION
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Révision du PLU de Pulversheim

Par arrêté n°53/2025 du 1^{er} octobre 2025, le Président de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) a ordonné l'ouverture de l'Enquête Publique (EP) relative au projet de révision du PLU de la commune de Pulversheim qui se déroulera du **27 octobre 2025 9h00 au 1^{er} décembre 2025 16h30 inclus**, soit 36 jours consécutifs.

Au terme de cette enquête, le projet de révision pourra être approuvé par le Conseil d'Agglomération de m2A.

Monsieur Alain WALDMAN, a été désigné par le TA de Strasbourg en qualité de Commissaire enquêteur (CE) titulaire, et Madame Sylvie HASSENBOEHLER-MARTIN en qualité de Commissaire enquêtrice suppléante.

Durant l'enquête publique, le dossier sera consultable :

- ❖ à la Mairie de Pulversheim, située 1 Place Charles de Gaulle– 68840 PULVERSHEIM siège de la présente enquête publique, aux jours et heures d'ouverture habituels au public suivants :
 - lundis, mardis et jeudis : de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
 - mercredis : de 10h00 à 12h00
 - vendredis : de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- ❖ sur les sites internet de m2A (<https://www.m2a.fr>) et de la Commune de Pulversheim (<https://pulversheim.fr/>)

Un poste informatique permettant de consulter gratuitement le dossier sera mis à disposition du public à la Mairie de Pulversheim.

Le public pourra formuler ses observations :

- sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la Mairie de Pulversheim aux jours et heures d'ouverture habituels au public ci-dessus rappelés
- directement auprès du CE lors de ses permanences qui se tiendront à la Mairie de Pulversheim – 1 Place Charles de Gaulle 68840 PULVERSHEIM :
 - lundi 27 octobre 2025 de 09h00 à 12h00
 - mercredi 12 novembre 2025 de 09h00 à 12h00
 - jeudi 20 novembre 2025 de 13h30 à 16h30
 - lundi 1^{er} décembre 2025 de 13h30 à 16h30
- par courrier électronique à : plu.m2a@mulhouse-alsace.fr
- par correspondance à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Pulversheim, 1 Place Charles de Gaulle 68840 PULVERSHEIM

Ces éléments sont consultables au même titre que l'ensemble du dossier :

- à la Mairie de Pulversheim, siège de l'enquête publique, située 1 Place Charles de Gaulle 68840 PULVERSHEIM,
- en version dématérialisée sur les sites internet de Mulhouse Alsace Agglomération (<https://www.m2A.fr/>) et de la commune de Pulversheim (<https://pulversheim.fr/>).

Toute information sur le dossier peut être demandée à :

- Antoine CAUVÉ Chargé d'études (m2A – Urbanisme Prévisionnel au 03 89 66 70 61),
- Christian HORN, Adjoint au directeur, chargé du service urbanisme de la Mairie de Pulversheim au 03 89 32 58 17),
- plu.m2a@mulhouse-alsace.fr par courriel.

A l'issue de l'enquête, le rapport, les conclusions et l'avis motivé du CE seront tenus à la disposition du public, pendant un an à compter de sa clôture, à la Mairie de Pulversheim, au Service Urbanisme Prévisionnel et Planification Intercommunale de m2A (33 avenue de Colmar à Mulhouse), sur le site internet de m2A ainsi qu'à la Préfecture du Haut-Rhin.

Le Vice-Président
R.NEUMANN